

MAIRIE DE CHAPONNAY
69970 CHAPONNAY
(RHÔNE)

Tél . 04.78.96.00.10

DECISION DU MAIRE

Objet : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la poursuite du déploiement du système de vidéoprotection urbaine sur le territoire communal

Le Maire,

Vu la délibération du 28 mai 2020 n°2020-23, confiant au maire, Raymond DURAND, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT, 4ème point,

Vu l'article R.2123-1 du code de la commande publique,

Considérant la nécessité d'effectuer une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la poursuite du déploiement du système de vidéoprotection urbaine sur le territoire communal,

Considérant la proposition établie par la société ACTIV INGENIERIE (69720 SAINT LAURENT DE MURE) pour un montant de 8 925,00 € HT soit 10 710,00 € TTC,

DECIDE

- **Article 1 :**

De signer un bon de commande avec la Société ACTIV INGENIERIE (69720 SAINT LAURENT DE MURE), pour un montant de 8 925,00 € HT, soit 10 710,00 € TTC.

- **Article 2 :**

Le Responsable des services est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera : transmise en préfecture du Rhône, à Madame le Trésorier, affichée en Mairie et notifiée à l'entreprise.

CHAPONNAY, le 12-08-2022,

Le Maire,

Raymond DURAND



*Certifié exécutoire
En préfecture, le
Et de la publication, le 12-08-2022*